LE MOLSHEMIEN

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM

Bonnes fêtes à tous ! Accueil de loisirs Il y a 400 ans... La Molshémienne Procès de sorcellerie anter pour droits des enfants 3 346 mercis et à Molsheim un chèque de 25 000 € eflich geschicht Com Zewiel

www.molsheim.fr







Au sommaire

ÉVÉNEMENT Noël à Molsheim Ô temps, supends ton vol		Pages	4 et 5
EDUCATION Ca bouge à l'accueil de Chanter pour les droits de Sécurité et signalisation	s enfants	Page	6
La prudence est de rigueu		Page	7
VIE LOCALE À l'aise dans son chez s Prendre soin de sa maisor		Pages	8 et 9
HISTOIRE Il y a 400 ans La terrible époque		_	
des procès de sorcellerie Vient de paraître Sorciers et sorcières dan de Molcheim auteur de 1	s les environs	3	10 et 11
de Molsheim autour de 1	600	Page	12
Ecole municipale de mu Cinq élèves entrent au co	sique et de c nservatoire	lanse Page	13
REPORTAGE Histoire de deux restaura Retour aux sources de la l		Pages	14 et 15
SPORT Judo club de Molsheim			
Du kata au 4° dan La Molshémienne - 3° éc 3 346 mercis pour un chèqu		Page Page	16 17
VIVRE ENSEMBLE			
Du 1 er novembre au 31 n Pneus hiver ou chaines ol		Pages	18 et 19
COMMERCE Quoi de neuf? Sweet Candy Shop décroc le trophée Mercure 10 lauréats au Shopping g de l'Asaco		Page	20
		Page	21
		Page	21
SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX Chantiers à Molsheim			
Le point sur les travaux		Pages	22 et 23
ENVIRONNEMENT Plus d'une centaine d'arbres plantés A la Sainte-Catherine Page 24			
ETAT CIVIL Carnets rose et blanc		Page	25
DROIT D'EXPRESSION I Les tribunes	DES ÉLUS	Page	26
En couverture, le sapin et la mairie Photo Passion photo Molsheim			
Directeur de la publication : Laurent Furst Comité de rédaction : Laurent Furst, Grégory Oswald et			
	Régine Sérange : Martine Barthel, A	-	

Le Molshémien à scanner et à feuilleter :

: Martine Barthel, Annette Krieger, Chantal Relecture

Jeanpert, Nathalie Schramm, Renée Serrats et Valérie Viennot

Coordination et mise en page **Photos**

: Régine Sérange : Mairie de Molsheim et documents remis

Publicité & impression : Bucerep Imprimerie Edité à 5 200 exemplaires - Dépôt légal à parution

www.molsheim.fr





Bonnes fêtes à toutes et à tous

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

L'année 2021 s'achève doucement avec son lot d'incertitudes. En ce qui concerne notre ville face à la pandémie, nous nous sommes résolument engagés pour ouvrir, faire fonctionner et maintenir un centre de vaccinations. Depuis le 8 mars nous avons assuré le service pendant 42 semaines, et permis à 32 000 personnes d'être vaccinées. 72 000 injections auront été faites au 31 décembre, chiffre qui augmentera sur les deux premiers mois de l'année 2022, période pendant laquelle le centre restera ouvert à l'Espace-Saint Joseph.

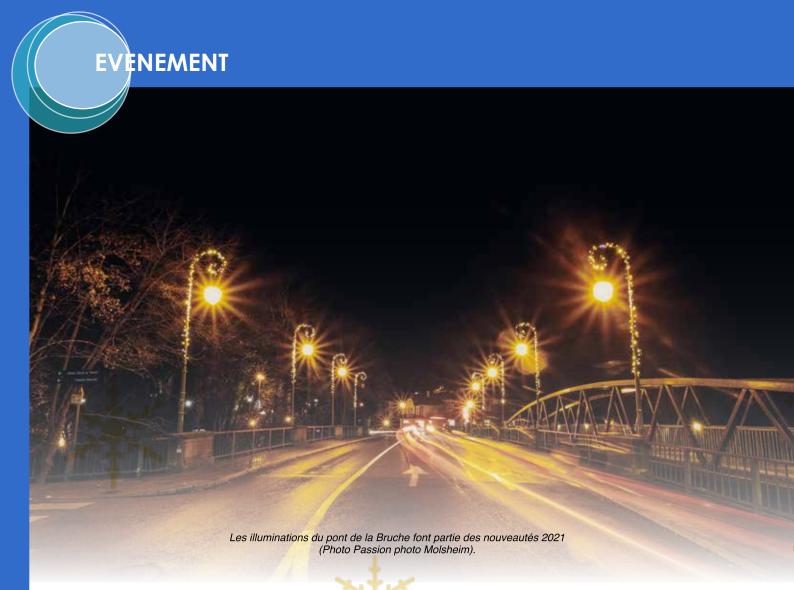
Cette année complète de fonctionnement aura été possible grâce aux médecins, aux soignants, aux bénévoles engagés. Merci aussi au personnel communal sans qui rien n'aurait été possible. Je voudrais enfin rappeler que l'engagement de la ville se fait dans un cadre légal qui s'impose à nous. Certains concitoyens sont hostiles à la vaccination et nous l'ont exprimé parfois brutalement. Ce choix est le leur, l'action de la ville consiste simplement à faire tout son possible pour permettre à celles et ceux qui souhaitent être protégés de l'être.

Cette année qui s'achève aura été difficile pour faire avancer nos dossiers locaux. La fermeture pendant quatre semaines des bureaux du service technique, la difficulté d'approvisionnement des entreprises, l'incidence de la pandémie sur leur fonctionnement, voire le manque de personnel ont rendu notre travail plus complexe. Malgré tout, l'avancement des travaux autour de la gare, du parc de la Commanderie, du périmètre du camping constituent une vraie satisfaction. Peu à peu avec d'autres chantiers, Molsheim évolue dans un mouvement continu qui ne doit jamais s'interrompre.

Etonnamment nos plus grandes satisfactions viennent du monde de l'économie. L'annonce par Merck Millipore de la création de 500 emplois aura été une nouvelle extraordinaire qui est d'ores et déjà en cours de réalisation. Mais à côté de cette annonce, nous travaillons avec huit autres entreprises qui vont s'établir ou se développer à Molsheim, permettant l'installation à terme de plus de 150 emplois. Molsheim compte désormais plus d'emplois que d'habitants. Notre zone d'activités est pleine, nous y avons investi beaucoup d'argent et ce travail porte aujourd'hui pleinement ses fruits au service de toute notre communauté.

C'est sur cette note d'optimisme que je termine ce dernier éditorial de l'année en vous souhaitant très simplement un joyeux Noël, de belles fêtes de fin d'année pour chacun et chacune d'entre vous. Molsheim s'est faite ville de lumières pour égayer ces quelques semaines. Tous ensemble, faisons le vœu que l'année nouvelle nous réserve d'heureuses surprises, principalement pour celles et ceux qui souffrent ou qui sont dans la peine. Ensemble partageons des sourires et un peu de joie pour que notre monde soit plus beau.

Votre Maire Laurent Furst



Noël à Molsheim

Ô temps, suspends ton vol!

A l'approche des fêtes de fin d'année, la Ville s'est parée de ses plus beaux atours. Cette année, les lutins des Services techniques ont habillé les mâts lumineux du pont de la Bruche et de l'avenue de la Gare de guirlandes à leds du plus bel effet. Le village du père Noël est également présent sur la place de l'Hôtel de Ville pour le bonheur de tous les enfants, qu'ils soient petits ou grands!

ais où est donc passée la cigogne qui nichait ces dernières années dans les branches du sapin ? Il faudra avoir l'âme d'un détective pour la découvrir. Les plus fidèles Molshémiens ont déjà fait preuve d'une belle perspicacité. Mais pour aider ceux qui ne l'auraient pas encore trouvée, elle s'est réfugiée quelque part en hauteur sur la place de l'Hôtel de Ville, non loin du beau sapin. Originaire d'une forêt domaniale, au-dessus de la cascade du Nideck

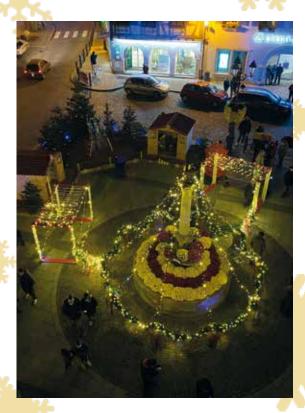
et près du col des Pandours, le roi des forêts surplombe la place depuis le 10 novembre du haut de ses 16 mètres. Yvan Schwarzweber, Hervé Nicolas Wurtz et toute l'équipe des services techniques se sont surpassés pour lui offrir une belle parure et l'orner de bulles lumineuses rouges et blanches et de plus de 1 200 m de guirlandes à leds. Ils ont aménagé un beau village du père Noël autour de la fontaine et y ont implanté sa boîte aux lettres, prête à

recueillir toutes les commandes des enfants. Le vieil homme à la barbe blanche était même venu en reconnaissance avec son ami, saint Nicolas, le jour du lancement officiel des illuminations le vendredi 26 novembre.

En ces temps compliqués de crise sanitaire, la Ville de Molsheim espère offrir un peu de chaleur et d'étincelles et invite tous les Molshémiens à venir découvrir les illuminations de Noël.

Belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

EVENEMENT



Quand le village de Noël s'anime autour de la fontaine pour le plus grand plaisir des yeux des enfants, qu'ils soient petits ou grands !



Mais où est donc cachée la cigogne ? Voilà un indice éloquent !



Quand saint Nicolas et le père Noël se rencontrent à Molsheim...



Du haut de ses 16 mètres, le sapin de Molsheim vous contemple (Photo Passion photo Molsheim)...



Le sapin de la gare brille de mille feux la nuit mais offre également une jolie parure en journée (Photo Passion photo Molsheim).



Ça bouge à l'accueil de loisirs

Chanter pour les droits des enfants!

Dans le cadre de "Molsheim, ville amie des enfants", les responsables de l'accueil de loisirs sans hébergement ont souhaité mettre en place un projet artistique sur les droits des enfants. Pour animer cet atelier, la direction scolaire et périscolaire a contacté Julien HMI. Depuis le mois d'octobre 40 enfants âgés de 6 à 12 ans préparent activement leur chanson à découvrir dès le mois de janvier.

uelle ambiance studieuse dans la salle Catherine Peter à la Maison des élèves!
Assis sur sa chaise, Julien HMI présente aux enfants le projet artistique dédié aux droits des enfants sur lequel la direction scolaire et périscolaire lui a demandé d'intervenir. "Chaque mercredi, c'est un vrai bonheur de communiquer ma passion, sans artifices, et de partager mes richesses : ma poésie, mon sourire et l'espoir!" Autant dire que l'artiste a la pêche. Une pêche qu'il communique à Sasha, Rafaël, Lise, Aymeric, Ilyas, Alban, Gary, Auriane et à tous leurs camardes présents. Son but est avant tout de créer un équilibre, une harmonie entre les enfants, car chacun apporte sa pierre à l'édifice.

"Moi, je préfère les calculs", lance Sasha. "Moi je voudrais devenir paléontologue", renchérit Lucas en croquant un tyranosaure sur le papier. Quant à Emilie, son truc à elle, c'est le métier de styliste mais côté poésie, elle "déchire". Ces talents multiples, Julien les apprivoise au fil des semaines. Les plus timides se dérident, les extravertis apprennent à se canaliser car en janvier 2022, c'est le Graal : toute la troupe se retrouvera au studio "Les Sons d'La



Séance de travail à la Maison des élèves où chaque enfant participe activement au projet artistique sur les droits des enfants.

Rue" en compagnie de Mahooni pour enregistrer SA chanson sur les droits des enfants. Julien a même prévu de réaliser un clip "qui compilera les moments magiques qu'il nous est offert de vivre". Elle n'est pas belle la vie à la Maison des élèves de Molsheim ?

Régine Sérange



Débordants d'énergie et de vitalité les graines d'artistes préparent un projet aux petits oignons! Foi de Julien HMI. Et en matière de référence, artisitique, le jeune homme en connaît un rayon! Rendez-vous en janvier pour découvrir la chanson de l'accueil de loisirs de la Maison des élèves!

Sécurité et signalisation

La prudence est de rigueur à l'ALSH

Consacrer les vacances de la Toussaint à aborder le thème de la sécuité routière pouvait sembler rebutant sur le papier. Mais les enfants fréquentant l'accueil de loisirs se sont vite pris au jeu. Et les animateurs aussi!

Grâce à un support pédagogique, à l'enthousiasme de l'équipe encadrante, au partenariat gratuit de l'école de conduite M'Alain de Rosheim et à l'intervention de la Police municipale de Molsheim, l'apprentissage de la circulation à pied, à vélo et à trottinette est devenu presque ludique. Au total ce sont près de 70 enfants qui ont joué le jeu de la sécurité. "Moi je connais les panneaux, indique Saman. Le triangle indique un danger." Bravo! Paul, Nathan, Tom et Léana écoutent eux aussi les explications du gérant de l'école de conduite. Car après la théorie, c'est la pratique dans les rues alentour... Donner la main (à son papa ou à sa maman), ne pas courir, bien regarder à gauche et à droite avant de traverser sur le passage piéton, autant de règles que les enfants ont respectées.

Dans la cour de l'école des Tilleuls, la Police municipale s'active. Il s'agit de matérialiser un rond-point, un passage piétons, un stop et un petit obstacle sur le parcours cycliste. "C'est une avant-première pour moi", note Stéphanie, qui aura pour mission d'intervenir dans les écoles élémentaires pour expliquer la réglementation de la circulation à vélo dès le printemps prochain. Grâce à ce petit stage express, certains élèves auront déjà l'avantage de la connaître...



Avant de passer à la pratique, le gérant de l'école de conduite M'Alain a testé les connaissances de son jeune public.



Les plus grands (CP au CM2) de la Maison des élèves ont testé les règles du savoir bien circuler à trottinette grâce à Alain Huy



Stéphanie et Benjamin, agents de la Police municipale ont matérialisé un circuit pour sensibiliser les jeunes cyclistes à la maîtrise de leur vélo.



Pour les petits fréquentant l'accueil de loisirs du Centre, il s'agissait de bien comprendre comment circuler à pied en toute sécurité.

À l'aise dans son chez-soi

Prendre soin de sa maison

Savoir organiser sa maison peut s'avérer plus compliqué que ce que l'on pense. Alors plutôt que de tourner en rond, pourquoi ne pas faire appel à un regard extérieur. A leur manière Sarah Olszak et Marie Bévalot proposent leurs services pour aider à aménager et optimiser son intérieur. Car l'essentiel est de se sentir bien chez soi pour prendre la vie du bon côté.



'est à la naissance de son troisième enfant en 2018 que Sarah Olszak décide de donner un tournant à sa vie. Après avoir œuvré durant plus de 15 ans dans le milieu du spectacle vivant, comme coordinatrice et accompagnatrice de projets, la jeune maman décide de se reconcentrer sur son essentiel "pour vivre mieux".

Un objectif écoresponsable

Le concept home du sweet home est souvent galvaudé, selon elle. A force d'entreposer, de ne rien vouloir jeter "au cas où cela pourrait resservir un jour", la plupart des gens se trouvent vite "submergés sous une multitude d'objets inutiles et en arrivent à subir leur maison. C'était mon cas", avoue la Molshémienne d'adoption, alors qu'il possible de ré-inventer l'échange pour valoriser ces objets

favoriser l'économie circulaire. Afin de transformer son expérience personnelle en projet professionnel cohérent et solide, Sarah se forme en Belgique ; elle apprend les méthodes de l'organisation et de la révélation d'intérieurs auprès d'Elodie Wery et de Marie Winand, deux expertes avec des approches très complémentaires.

Deux domaines d'intervention

Au printemps 2021, elle crée "SaraO Révélation d'intérieurs". Son objectif principal est "de simplifier sa vie quotidienne grâce à un allègement, une réorganisation et une optimisation de son habitat. Chaque maison (re)devient réellement un lieu d'apaisement et s'adapte pleinement à ses occupants", explique Sarah Olszak.

(ara ()

Révélation d'intérieurs

SaraO

Pour contacter Sarah Olszak et établir un diagnostic conseil : http://sarao.fr/contact@sarao.fr
tél. 06 15 68 77 96
Le concept s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux

professionnels.

vous allégez votre esprit ! Elle propose ainsi deux domaines d'intervention. L'accompagnement désencombrement et d'intérieurs vise l'organisation à vivre mieux avec moins en travaillant sur le rapport que chacun éprouve face aux objets, "En modifiant espaces. durablement votre intérieur, vous impulsez un nouveau souffle. Il redevient un véritable lieu dallégesanturceseset espagels, une charge". L'accompagnement à la conception et à l'optimisation

de son projet de construction ou de rénovation représente le second axe d'intervention de SaraO. "L'analyse de la vie quotidienne de mes clients me permet d'aider à révéler réellement leurs besoins et prendre les décisions les plus adaptées à leur réalité de chaque jour".

Car Sarah Olszak est profondément convaincue "qu'en prenant soin de sa maison, on prend aussi et surtout soin de soi!"

Autre concept, celui de "l'Atelier



Âgée de 31 ans, Marie Bévalot a décidé de voler de ses propres ailes et de créer l'Atelier Vert menthe pour accompagner les projets d'agencement d'intérieur de sa future clientèle.



Marie Bévalot a déjà testé ses talents chez elle et chez des amies.

Vert Menthe". Originaire Franche-Comté, Marie Bévalot a déposé ses valises à Molsheim voilà 5 ans. Après avoir travaillé durant 7 ans à l'Espace Athic d'Obernai, elle décide de faire de sa passion - décoratrice et agencement d'intérieur - son métier. En septembre 2020, elle se lance dans une formation à Strasbourg avec MJM Graphic Design.

juin 2021, son diplôme En en poche, elle commence sa nouvelle vie d'auto-entrepreneuse et crée l'Atelier Vert Menthe à la dénomination si énigmatique. "L'atelier évoque le concept artisanal de mon activité. Quant au qualificatif vert menthe, c'est une couleur qui me correspond et qui me plaît".

De la planche au calepinage

La trentenaire propose différentes prestations allant de la simple visite conseil à l'accompagnement déco. "Ce projet est plus abouti, je fournis des planches d'ambiance puis des planches mobiliers auxquelles je peux ajouter des plans en 2D ou en 3D pour avoir une vision plus réaliste". Elle peut également réaliser un calepinage ou croquis détaillé afin de visualiser l'habillage du sol et des murs. Mais ce que Marie Bévalot souhaite avant tout, c'est proposer des peintures et des matériaux respectueux de l'environnement, fabriqués avec des produits naturels. "Le savoir-faire local est primordial pour moi. Je préfère valoriser les artisans alentour quand cela est possible". La jeune femme participera au Salon du savoir-faire, prévu du vendredi 18 au dimanche 29 mars 2022.

Atelier vert menthe

Pour contacter Marie Bévalot : https://www.ateliervertmenthe. com/

contact@ateliervertmenthe.com tél. 07 49 78 60 32

Bien dans sa tête, bien dans son corps

Quand on est bien sa maison, quoi de plus naturel que de se faire plaisir! Les massages bien-être procurent des bienfaits que ce soit sur le plan physique et/ou psychologique. La Ville de Molsheim a la chance de compter plusieurs entrepreneurs qui dispensent leurs massages à domicile, dont :

- · Maïté Delion, 8A allée Carl tél. 06 24 61 77 31 https://www.maitedelion.com/
- Dala Bien-être, 15 rue du Climont tél. 06 95 36 54 78 http://www.dala-massage.fr/



II y a 400 ans...

La terrible époque des procès de sorcellerie à Molsheim

C'est un univers mental très particulier qui se révèle à travers ces étranges affaires qui mettent en évidence le fonctionnement terrifiant de la justice des XVI^e et XVII^e siècles, lorsque d'innocentes victimes durent endurer les pires tourments avant de finir sur le bûcher...

u début du XVIIe siècle, Molsheim est une paisible bourgade d'environ 2 000 habitants. La ville est surtout la capitale religieuse de l'Alsace, depuis que l'évêque de Strasbourg a replié dans la cité plusieurs ordres religieux – jésuites et chartreux, en particulier – et institutions ecclésiastiques, comme la Monnaie (1573) et l'Officialité ou "tribunal de l'évêque" (1597).

Paradoxalement, c'est aussi l'époque où le phénomène de la sorcellerie connaît son paroxysme dans la région et, plus particulièrement, dans la vallée de la Bruche et le piémont des Vosges.

C'est du moins ce qui ressort du plus précieux des manuscrits des Archives municipales de Molsheim, le fameux *Blutbuch*, dont la traduction littérale serait "Le livre du sang"!

Un document exceptionnel

Il s'agit en réalité d'un gros registre contenant principalement des affaires de sorcellerie, jugées devant le "tribunal des maléfices", mais aussi des crimes et des vols, comme le procès de Thomas Röttel, meurtrier de Johann Leuken, prieur de la chartreuse de Molsheim (14 février 1619).

Les 113 procès qu'il contient sont répartis entre 1619 et 1630. Ils concernent surtout des personnes originaires des anciens bailliages de Dachstein et de Schirmeck avec, par ordre d'importance : Molsheim (25 cas), Hindisheim (13), Bischoffsheim (10), Bergbieten et Dachstein (7), Dahlenheim et Haslach (5), Avolsheim et Dinsheim (4), etc. Sur 89 cas recensés de sorcellerie, 67 personnes ont été condamnées au bûcher et seulement 5 en réchappèrent (dont 2 prirent la fuite et 2 furent bannies). À Molsheim, comme ailleurs, la proportion de femmes est très importante - sur 89 victimes, il n'y a que 11 hommes - en raison de la place marginale de la femme à l'époque, dans une société masculine, largement misogyne. En revanche, le tribunal ne semble pas tenir compte de la situation sociale des inculpés et s'attaque indifféremment aux notabilités et aux pauvres bougres.

Il s'agit également de personnes de tous âges, voire des enfants, ce qui constitue une effroyable particularité locale dont on se serait bien passé. Ainsi, sur les 89 cas évoqués, 33 concernent des enfants, dont 21 sont exécutés (en particulier en 1630)! Que reproche-t-on à ces victimes et, en définitive, comment en arrive-t-on à condamner au supplice autant d'innocents?

Des soupçons au procès, la justice de l'époque discerne différentes étapes :



Le bûcher. Fac-similé d'un bois gravé de 1533, illustrant l'exécution d'une sorcière à Schiltach, en Forêt-Noire.

- 1. Les dénonciations (plus ou moins forcées). Ajoutées l'une à l'autre, elles produisent un effet "boule de neige".
- 2. Les accusations des témoins. Il est d'ailleurs affligeant de constater que, parmi les témoins à charge, figurent même parfois des parents des futures victimes.
- L'incarcération, lorsque le prévenu est transféré à la prison du château de Molsheim (ancienne résidence des évêques de Strasbourg) ou dans la "tour du Lynx"...
- 4. La torture, au cours de laquelle le bourreau est chargé de rechercher le signe du diable sur le corps de sa victime. Tous les moyens sont bons pour obtenir des aveux : estrapade, élongation, chaise d'insomnie, etc. Parfois, la seule présence du bourreau suffit à ce résultat!
- 5. Les aveux. Ils déroulent un scénario classique : la scène de la séduction, les rapports sexuels avec le diable, le diable donne de l'argent, le reniement de Dieu et des saints, le mariage avec le diable, le sabbat sur la colline, les méfaits à l'encontre des hommes et des animaux, la dénonciation des complices, etc.

Le "tribunal des maléfices" est composé de juges et de témoins ; un avocat défend les victimes, un autre plaide au nom de la seigneurie. Les juges sont issus du Conseil municipal de l'époque... Ce qui n'empêche pas que des membres de leur propre famille soient aussi accusés de sorcellerie!

Les témoins, au nombre de sept, sont recrutés parmi les artisans de Molsheim : ils assistent aux aveux des accusés, qu'ils répètent ensuite devant le tribunal. Quant aux avocats, il ne s'agit pas d'hommes de métier, mais de simples bourgeois. Celui qui plaide au nom de l'évêque part gagnant, dans la mesure où le crime de sorcellerie entraîne fatalement la



Sorcier et sorcières accompagnant le diable au sabbat sur leur balai, d'après une gravure anglaise de 1720.

mort. L'avocat des accusés se borne à un rôle très réduit : il peut, au mieux, obtenir comme "grâce" que la victime soit mise à mort avant d'être placée sur le bûcher.

En général, le procureur requiert l'exécution le jour même, au gibet, alors installé aux confins de Molsheim et de Dorlisheim, le long de l'ancienne RD 422, entre l'usine Safran et le château Saint-Jean. Le (ou les) condamné(s) gagne(nt) alors le lieu du supplice sur une charrette d'infamie, suivi(s) de nombreux badauds. Le corps de la victime est ensuite livré aux flammes ; par son horreur même, cette mise en scène devait certainement comporter une vertu dissuasive.

Ainsi, certains lieux qui nous sont familiers ont eu, hélas, une histoire bien tourmentée. On reste aujourd'hui confondu par la conception de la justice manifestée par ces procès qui impliquaient pourtant une réelle procédure. Mais, dès que la personne était happée par la machine infernale,

elle était condamnée et, ce, pour des faits qui relèvent, à nos yeux contemporains, de l'imaginaire pur...

Grégory OSWALD

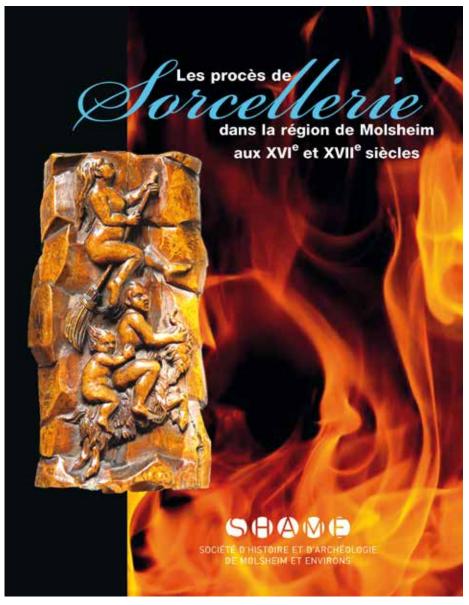


Chaise d'insomnie (XIX^e siècle), provenant d'Eichstätt en Bavière.



Vient de paraître

Sorciers et sorcières dans les environs de Molsheim autour de 1600



Les procès de sorcellerie dans la région de Molsheim aux XVI^e et XVII^e siècles, par Louis SCHLAEFLI – 144 pages, 21 x 27 cm, 125 illustrations en couleur – Édité en octobre 2021 par la Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs (collection "Histoire & Patrimoine", tome 8). L'ouvrage est en vente (25 €) en librairie et au musée de la Chartreuse 4 cour des Chartreux – 67120 Molsheim tél. 03 88 49 59 38 – musee@molsheim.fr – www.molsheim-histoire.com

onçu comme la poursuite d'une enquête entamée en 1993 sur la sorcellerie à Molsheim, le nouvel ouvrage de Louis SCHLAEFLI montre que la cité épiscopale de Basse-Alsace ne fut pas la seule localité de la contrée à être concernée par des affaires de sorcellerie, même si elle a constitué un cas particulier à cause du nombre important de procédures et d'exécutions, et parce que beaucoup d'enfants y ont fini sur le bûcher, ce qui est rarement le cas ailleurs.

Le dépouillement de liasses inédites

Cette fois-ci, c'est le dépouillement de liasses inédites et relatives à la justice criminelle du bailliage de Dachstein qui a permis l'accès à des procès intentés à des personnes originaires de cette ancienne juridiction, voire au-delà puisqu'y figurent des cas concernant des villes et des villages de la vallée de la Bruche et du piémont des Vosges. Comment reconnaissait-on sorcière ? Quels noms donnaiton au diable ? Quelle était la procédure à suivre ? Où se passait l'interrogatoire ? Comment se déroulait une séance de torture ou une exécution?

Tels sont quelques-uns des thèmes effroyables qu'aborde cette enquête qui s'intéresse également aux retombées économiques des procès, aussi bien pour les accusés et leur famille que pour ceux qui instruisaient les affaires ou appliquaient les peines.

Grégory OSWALD



Ecole municipale de musique, de danse, de théâtre et de dessin

Cinq élèves entrent au conservatoire!

Cinq élèves des écoles municipales de musique de Molsheim et de Mutzig ont intégré le conservatoire de Strasbourg en catégorie piano, chant, trompette, cor et théâtre. C'est une réelle performance pour les deux établissements qui partagent les mêmes professeurs et la même envie de transmettre l'amour des disciplines enseignées.

landine Buecher une directrice ravie. Ses élèves, Hugo Braiek, Eve-Marie Goefft et Mathéo Rapau ont réussi le concours d'entrée au conservatoire de Strasbourg respectivement en piano, chant et théâtre. Même constat pour Lucile Hebraud (trompette), et Mae Rietzmann-Buecher (cor), toutes deux élèves à l'école municipale de musique de Mutzig mais encadrées par Yann Bernhard qui partage son enseignement entre la cité Bugatti et la cité brassicole. L'aventure commence pour ces cinq jeunes artistes qui sont conscients du travail à fournir. Outre les 4 heures hebdomadaires de cours

moyenne sur site, le travail de la voix ou de l'instrument doit être quotidien, de 20 à 40 minutes selon l'année dans le cycle et l'instrument. La participation aux auditions et projets de classe est obligatoire et chaque cours de formation musicale (solfège) doit être préparé en amont. On pourrait penser que parmi les cinq lauréats, Mathéo est le seul à tirer son épingle du jeu mais le lycéen ne chôme pas. Loin de là : il travaille les techniques d'improvisation et de jeu contemporain... C'est une réelle joie pour l'école municipale de musique et de danse de Molsheim d'avoir pu accompagner ces jeunes. En espérant qu'à l'avenir, d'autres leur emboîteront le pas.



Du haut de ses 9 ans et demi, Hugo Braiek adore surtout jouer du Mozart.



Les récipiendaires et leurs professeurs : de g. à d. Célia Schmitt, professeur de piano, Nicolas Delamotte-Legrand professeur de théâtre à côté de son élève, Mathéo Rapau ; Eve-Marie Goefft (chant) ; Mae Rietzmann-Buecher (cor) et Lucile Hebraud (trompette) entourent leur professeur Yann Bernhard. Manque sur la photo Sigrid Huyghues Despointes, professeur de chant.



Histoire de deux restaurations

Retour aux sources de la Bugatti 57 1C

Avec sa robe bicolore, la Bugatti 57 1C ne passe pas inaperçue. Elle fait tourner la tête à beaucoup de passionnés d'automobiles dont Richard Bernhart. Après avoir consacré un premier livre à la restauration d'une type 35 (lire le Molshémien n° 67 page 19!), le voilà qui récidive avec un opus de 130 pages consacré à la double restauration de ce bijou de technologie...

I y a des rencontres qui marquent la vie d'un homme. Celle de Richard Bernhart et de Lucien Wurmser tire son origine d'une banale relation de voisinage qui au fil des années évoluera en une véritable addictologie à la mécanique. "J'adorais me rendre au garage de Lucien", se souvient Richard. En 1975, l'arrivée d'une nouvelle berline attire son attention. "Il s'agissait de la première 57 à compresseur produite dans l'usine Bugatti en 1936 et dessinée par Jean Bugatti".

15 couches de peinture

Son propriétaire demande au garage Wurmser d'effectuer "une bonne révision mécanique et électrique", de revoir la carrosserie et de refaire la peinture en deux tons de vert... Ce sont André Koessler et Roland Wurmser, le fils de Lucien, qui s'y collent. Avec de la peinture cellulosique et non acrylique! "Ce procédé nécessite davantage de main d'œuvre", en l'occurrence une quinzaine de couches selon le spécialiste, André Koessler.

Une villégiature en Corse

Après un séchage de près de trois semaines, la voiture est poncée puis lustrée avec un produit pour pianos fourni par un autre riverain, Gilbert Meyer, et le résultat est renversant. De là à penser que la rue du Général Leclerc abrite une antenne de l'atelier officel du père Noël, il n'y a qu'un pas...

Cette première restauration aura duré 2 ans et c'est au courant de l'été 1977, que la voiture quite la cité Bugatti avec son compresseur. Neuf ans plus tard, on retrouve sa trace à Paris puis elle part en villégiature en Corse chez son nouveau propriétaire. En 2013, c'est un Molshémien, Xavier Feidt, qui l'acquiert au salon Rétromobile de Paris.

La Belle aux 85 printemps

Un juste retour aux sources. Cette fois, c'est Jean-Louis Kenck, dont le garage se trouvait naguère non loin du square Gerbrunn, qui est missionné pour la restaurer. En effet son nouveau propriétaire souhaite lui rendre son état d'origine et la belle a subi quelques avatars : modification du parechocs et de la planche de bord, absence du compresseur...

Commence alors un véritable travail de titan, pour Jean-Louis qui peut compter sur les conseils avisés d'Arsène Munch, un autre passionné et expert de la marque. La restauration n'est pas encore terminée, mais le sera-t-elle véritablement un jour ?

La plus glamour des Bugatti affiche fièrement ses 85 ans et les amateurs de belle carrosserie prennent plaisir à la contempler et à l'écouter circuler, même lorsqu'elle tombe en panne dans le tunnel de la gare le jour même de son inauguration le 25 septembre 2019. Un caprice de star bien vite pardonné!

Co-écrit par Jean-Christophe et Richard Bernhart, le livre "Bugatti type 57 1C, Histoire de deux restaurations" retrace l'épopée de ce modèle et délivre son pedigree grâce à l'opiniâtreté de Pierre-Yves Laugier, le spécialiste incontournable du type 57 et l'historien de la marque emblématique de Molsheim.

R.S.

en vente au prix de 30 € chez Richard Bernhart, 32 rue des Romains tél. 06 74 80 07 04 chez Photo Lorentz, 21 rue Saint-Georges 03 88 38 66 75



Robert Aumaître (à g.) et Lucien Wurmser, deux complices amoureux de la belle mécanique.



Richard Bernhart et son neveu, Jean-Christophe, en pleine séance de dédicaces.





Judo club de Molsheim

Du kata au 4e dan

L'année 2021 aura été des plus savoureuses pour Grégory Rieffel. Après avoir décroché son 4° dan en mai, le judoka âgé de 27 ans s'envole pour Lisbonne avec son partenaire Philippe Léger pour disputer les championnats du monde de kata et remporter une superbe 5e place. Le 26 novembre, le jeune homme recevait officiellement sa ceinture de 4° dan entouré de la grande famille du judo.

n judo, le public admire les combats sur le tatami entre deux adversaires qui s'affrontent. Une autre discipline, le kata, vise à enchaîner des mouvements simultanément à mains nues, avec un poignard ou avec un sabre. C'est justement dans cette voie que Grégory Rieffel et Philippe Léger ont décidé s'engager. Vice-champion d'Europe 2019, le binôme s'est qualifié pour disputer la compétition suprême, celle des championnats du monde qui se sont déroulés fin octobre à Lisbonne. "Nous étions 14 binômes de plusieurs nations différentes", se souvient Grégory Rieffel. Divisés en deux groupes pour les phases éliminatoires, seuls les trois premiers binômes de chaque groupe pouvaient accéder aux phases finales.

Le matin du mercredi 27 octobre, les deux complices décrochent facilement leur ticket pour la finale en se classant deuxièmes de leur poule. L'après-midi, ils enchaînent leurs mouvements avec la même concentration et la même force mais finissent à la 5e place. "Nous sommes déçus du résultat mais pas de notre prestation", confiait, à l'issue de la compétition, le judoka de 27 ans qui a intégré le Judo club de Molsheim il y a quatre ans. "Il s'agissait de nos premiers championnats du monde, Cette défaite, qui est plutôt une victoire à nos yeux, nous a permis énormément d'apprendre de choses et c'est en cela que nous avons gagné!" Bravo champion!



Grégory Rieffel, licencié au judo club de Molsheim, et son complice Philippe Léger ont disputé le championnat du monde à Lisbonne dans la catégorie «Kime no kata" et finissent à la 5° place (Document remis).



Le 26 novembre, Gregory Rieffel a reçu son 4º Dan au dojo du Gymnase Atalante entouré de g. à d. de Claude Paffenhoff, Thierry Garcia et Dominique Fischer (Document remis).



La Molshémienne - 3e édition

3 346 mercis pour un chèque de 25 000 €

Que cette soirée du 1^{er} octobre était belle et que ces 3 346 partipants étaient heureux de déambuler dans les rues de Molsheim aux couleurs d'octobre rose. Grâce aux partenaires, aux 300 bénévoles, aux différents groupes qui animaient le parcours, la troisième édition de la Molshémienne a été une belle réussite et a permis d'offrir 25 000 € à la Ligue contre le cancer du Bas-Rhin.



Cécile et André Goesel ont été récompensés pour la plus belle vitrine des artisans et commerçants de Molsheim (Photos Passion photo Molsheim).

a 3e édition de la Molshémienne s'est définitivement clôturée de la plus belle des manières. L'Office municipal des sports a remis un chèque de 25 000 € à un président de la Ligue HEUREUX. "Vous êtes des ambassadeurs et des messagers de la vie, a lancé Gilbert Schneider à l'assistance composée des partenaires et membres du comité d'organisation. Merci pour votre engagement et votre solidarité car on les aime nos malades !" Ce cri du cœur a été partagé par le maire, Laurent Furst, qui a tenu à rappeler que cet événement "initié sous le mandat municipal précédent répondait à une envie et un besoin communs à beaucoup de personnes". A l'image de la marraine 2021, Hélène Jehl, "J'ai pris un réel plaisir à voir des gens heureux et réunis autour d'une belle cause". Alors rendez-vous le vendredi 30 septembre pour la 4e édition!



C'est le père Noël en personne qui est venu remettre le chèque de 25 000 € de la Molshémienne à la Ligue contre le cancer en présence de (de g. à d.) Gilbert Schneider, président de la Ligue du Bas-Rhin. Laurent Furst, maire, et Philippe Heitz, 1er adjoint.



Du 1er novembre au 31 mars

Pneus hiver ou chaînes obligatoires

L'obligation de détenir des chaînes ou d'équiper les véhicules de pneus hiver en zones montagneuses est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2021 dans le Bas-Rhin. Sur le territoire de la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig, six communes sont concernées par cette nouvelle réglementation.

epuis le 1^{er} novembre 2021, il est désormais obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, en période hivernale (s'étendant du 1^{er} novembre au 31 mars) et dans certaines communes des massifs montagneux (Alpes, Corse, Massif central, massif jurassien, Pyrénées, massif vosgien).

34 départements sont soumis à l'obligation. Dans le Bas-Rhin, ce sont 138 communes qui sont concernées (lire la carte ci-contre).

Sur le territoire de la Communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig, six communes figurent dans la liste arrêtée par la Préfète du Bas-Rhin: Dinsheim-sur-Bruche, Gresswiller, Heiligenberg, Niederhaslach, Oberhaslach et Still.

Les autoroutes A4 et A35, ainsi que les départementales RD 500, 1422, 35 et 75 sont exclues du périmètre de cette obligation.

Renforcer la sécurité

Selon la Sécurité routière, l'objectif de cette nouvelle réglementation est "de renforcer la sécurité des usagers en réduisant les risques spécifiques liés à la conduite sur routes enneigées ou verglacées".

Il s'agit aussi "d'éviter les situations de blocage en région montagneuse, quand des véhicules non équipés se retrouvent en travers de voies, dans l'incapacité de se dégager, immobilisant tout un axe de circulation".

Tous les véhicules à quatre roues et plus, sont concernés par cette évolution réglementaire : véhicules légers, utilitaires, bus et poids-lourds.

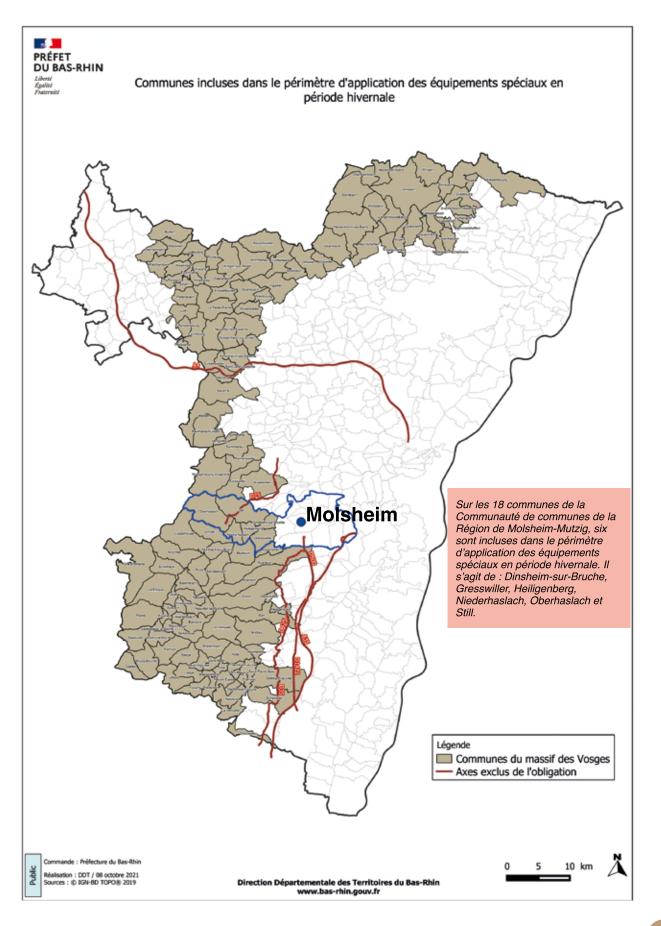
De nouveaux panneaux de signalisation informeront de l'entrée dans une zone à équipement obligatoire. En cas d'absence de neige ou de verglas, les dispositifs amovibles — chaînes ou chaussettes à neige — doivent être stockées à bord du véhicule, et prêtes à servir, dès lors que le trajet emprunte un axe dans les zones concernées par la nouvelle réglementation, précise la Sécurité routière. S'agissant des pneus hiver, ce sont ceux, au sens du décret du 16 octobre 2020, qui relèvent de l'appellation "3PMSF"

(3 Peak Mountain Snow Flake), identifiables par la présence de trois pics montagneux qui entourent un flocon de neige et de l'un des marquages "M+S", "M.S" ou "M&S". A partir du 1^{er} novembre 2024, seuls les pneumatiques "3PMSF" seront admis en équivalence aux chaînes. L'achat et l'utilisation d'autres pneus neige resteront possibles, mais les usagers devront dans ce cas, détenir en plus, des chaînes pour circuler du 1^{er} novembre au 31 mars dans les zones concernées par la mesure.

Le site dédié à la sécurité routière précise qu'aucune sanction ne sera appliquée la première année de la mise en place de ce dispositif, soit du 1^{er} novembre 2021 au 31 mars 2022.



Les pneus hiver, au sens du décret, sont les pneus relevant de l'appellation "3PMSF" (3 Peak Mountain Snow Flake), identifiables par la présence du marquage du "symbole alpin" et de l'un des marquages "M+S", "M.S" ou "M&S".





Quoi de neuf?

L'artisan coiffeur

Justine Derhan a ouvert son salon de coiffure le 24 août au 35 rue de Saverne. Salariée à Boersch, la jeune femme souhaitait voler de ses propres ailes et s'est établie à Molsheim, sa ville de cœur. Avec ses deux collaboratrices, Morgane et Laura, elle propose aussi bien les coupes hommes ou femmes. Elle a même ouvert un atelier "barber" dans un espace dédié. "Nous sommes toutes les trois d'excellentes techniciennes", se plaît-elle à dire. Pour s'en convaincre il suffit de pousser la porte de son salon. Il est même possible de prendre son rendez-vous en ligne!

Heures d'ouverture : du mardi au vendredi de 9 h à 20 h - le samedi de $8\,h$ à 16 h - fermé le lundi.

tél. 03 67 99 45 87- www.lartisan-coiffeur.fr

[] [0] lartisancoiffeurmolsheim





L'Atelier des rêves

Avoir réussi à réunir 22 artisans en un seul endroit, c'est le défi qu'Anne Dorge et ses amis ont relevé avec panache au 34 rue des Vosges. "Nous proposons des produits de bouche 100 % alsaciens et de l'artisanat varié comme des colliers, des accessoires couture ZD (zéro déchet), des cosmétiques, des objets en liège ou en bois et même des bouillottes, le produit phare de la saison", lance Anne Dorge avec un brin de malice. Cette boutique associative est une véritable caverne d'Ali baba et une belle vitrine pour tous ces talents manuels qui fabriquent de véritables trésors même à petits prix ; "80 références se situent entre 4 et 15 €", soutient l'ambassadrice de l'Atelier des rêves. D'ici quelque temps, des ateliers devraient voir le jour pour montrer tout le savoir-faire de ces artisans.

Heures d'ouverture : lundi de 9 h à 13 h $\,$ du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h - tél. 06 33 44 27 07

<u>latelierdemolsheim</u>

Appel

Nouveaux commerçants,

vous souhaitez figurer dans cette rubrique?

contactez-nous:

Service communication

tél. 03 88 49 58 28 - communication@molsheim.fr



Sweet Candy Shop décroche le trophée Mercure

Cette année, Sweet Candy Shop a participé au challenge national du commerce et des services organisé par le réseau des Chambres de commerce et d'industrie. Ce défi visait à mettre en valeur les commerçants qui innovent et s'adaptent à l'évolution des modes de vie et de consommation de leurs clients. Grâce à sa capacité à rebondir pendant la crise sanitaire et son concept pin-up et années 50, l'enseigne décroche le Mercure d'or, catégorie "Innovation commerciale - qualité". Outre son espace prêt-à-porter féminin et masculin, Anastasia et Alexandre (Taz) Ziegelmeyer déclinent l'ambiance rockabilly en version barbier et salon de thé. Toute l'équipe propose ses facebook live tous les mardis à 18 h afin de présenter et de vendre leurs pièces coup de cœur. Bravo Sweet Candy Shop!

Sweet Candy Shop 12 rue de Strasbourg à Molsheim tél. 09 84 29 37 28

Sweet.Candy.Shop67

Entouré d'Elodie Bronner (à g.) et de son épouse Anastasia, Alexandre Ziegelmeyer brandit le Trophée Mercure d'or de la CCI.



10 lauréats au Shopping gagnant de l'Asaco

Durant tout le mois d'octobre, l'Association des commerçants et artisans de Molsheim et environs a organisé le jeu "Shopping gagnant à Molsheim". 10 gagnants, tirés au sort parmi les 2 012 participants

sont venus récupérer leur lot le jeudi 2 décembre à la Monnaie. Outre sept paniers gourmands 100 % locaux, l'association a également offert un voyage, un vélo électrique et un téléviseur 58 pouces.



Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux

Parc de la Commanderie et parkings

Les travaux d'aménagement de l'entrée Sud de la Ville de Molsheim se poursuivent. Côté parc de la Commanderie, la plupart des allées en béton désactivé ont été coulées et la forêt, futur poumon vert du quartier, prend forme peu à peu. Le parvis de la Gare poursuit sa restructuration. Les enrobés ont été tirés et les emplacements au sol pour pouvoir assurer les rotations des bus en accord avec Gares et Connexions sont matérialisés. L'ensemble de ces travaux sont portés par la Ville avec le soutien financier de la Collectivité européenne d'Alsace et de la Région.



Les murs portants en gabion (cages remplies de pierres) sont des autodrainants naturels. Ils ont d'ores et déjà été installés de part et d'autre du tunnel pour accueillir la future passerelle cyclable.



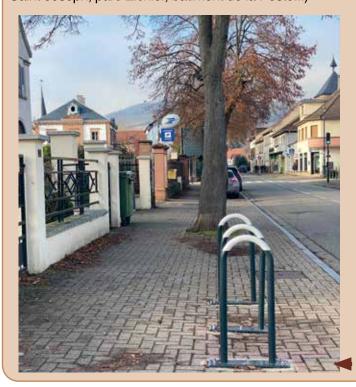
22 places "arrêt minute", dont une réservée aux personnes à mobilité réduite, ont été aménagées sur une partie du parvis. Il reste à finaliser les cheminements piétonniers et implanter les mâts d'éclairage.



L'entrée Sud de Molsheim prend forme. Côté parking, les fosses aménagées accueillent déjà les 18 érables et 10 sophoras du Japon (lire notre article en page 24). Côté parvis, les plantations seront réalisées en janvier.

Arceaux à vélos

Afin d'inciter les Molshémiens à adopter ce moyen de locomotion écologique et d'améliorer le réseau d'aménagements cyclables existants, la Ville a décidé de déployer 110 arceaux à vélos supplémentaires pour compléter le parc de 147 arceaux existants et remplacer les 61 places en rack. Ce sont les agents de l'équipe Mobilier urbain, sous la conduite d'Eric Reymann, qui sont chargés de leur implantation à proximité des principaux sites publics générateurs de déplacements (établissements scolaires, cimetière du Zich, espace Saint-Joseph, parc Eichler, bâtiment de la Poste...)





Matthieu Griess, Eric Reymann et Yannick Ohrel (de g.à d.) sont chargés d'implanter les arceaux à vélos comme ici à l'Espace Saint-Joseph.



Devant le gymnase Hossenlopp et bientôt sur la place Erasme Gerber

A proximité de la Poste

Bassin de compensation

Les bassins de compensation ont un rôle de stockage en périodes de crues, avec une infiltration très lente dans le milieu pour éviter de rejeter un fort débit dans la rivière, en l'occurrence la Bruche, déjà en crue. Le quartier de l'Ochsenweid (parcours de santé) accueille la compensation imposée par l'implantation des entreprises Weldom, Super U et Schaditzki. Par ailleurs, il s'agit également de créer une réserve de volume de compensation pour les projets futurs. Une partie de la quantité de terre dégagée a servi à

remblayer le trou laissé béant par la démolition de l'ancien centre de secours. Ce site sera aménagé avec l'agrandissement du parc Eichler et l'implantation de nouvelles aires de stationnement.

Attention, les zones travaux de l'Ochsenweid resteront interdites au public jusqu'à l'engazonnement prévu ce printemps.



ENVIRONNEMENT

Plus d'une centaine d'arbres plantés

A la Sainte-Catherine...

Que ce soit en ville ou dans le quartier de la gare, plus d'une centaine d'arbres ont été plantés ou sont en cours d'être plantés. L'équipe Espaces verts emmené par Sébatien Paffenhoff et Olivier Drissler ont fait le pari de choisir des essences inédites à Molsheim, plus adaptées à l'augmentation des températures et aux insectes ravageurs.

'est bien connu, à la Sainte-Catherine, tout arbre prend racine. Pour rester fidèle à sa politique de gestion du patrimoine arboré urbain, la Ville de Molsheim a entrepris la plantation d'une centaine d'arbres à différents endroits de la Ville. Au camping (1), près de la poulerie, ce sont des chênes à feuilles de saule élancées et lancéolées (*Quercus phellos*) et des fruitiers (pommiers, mirabelliers...) qui ont été implantés au début de l'automne. A la gare (2), ce sont 18 érables et 10 sophoras du Japon qui habillent les fosses du parking aérien. "Le Sophora japonica est un arbre au port majestueux. Sa floraison blanche et abondante en été est un spectacle à voir et à respirer", soutient l'entreprise

Thierry Muller, attributaire du marché d'aménagement paysager de la gare. Au parc de la Commanderie (3), c'est un véritable arboretum qui est en train de prendre racine avec près de 77 sujets dont plusieurs essences de chênes de collection comme les chênes à feuilles de châtaignier ou de saule ou encore le chêne mexicain. Sur le parvis de la gare, 26 arbres seront également plantés.







Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1er septembre au 30 novembre 2021 NB : Pour pouvoir faire figurer les données dans cette rubrique, nous devons attendre que les communes de naissance nous communiquent les informations.

Naissances

Bienvenue à ...

Septembre

Ayana, fille d'Alexia STEMMELEN et de Bryan MFUMU Côme.

fils de Marie-Agathe DISS et d'Arnaud SCHEIBLING

■ Raphaël, fils de Chloé FLUHR et de Cédric GENTNER

Abdullahkaan, fils de Hafiza EYVAZ et de Nuri DEMIR

fils de Caroline de GAIL et de Guillaume PIGOT Loïc. Ilhan,

fils de Magali FURST et de Hakan ALEMDAR



Octobre

fils de Marie WILLINGER et de Sébastien SCHROEDER ■ Léandre, fille d'Aurelia PORTICELLI et de Guillaume BACHER Olympe,

■ Taho, fils de Laurine MEYER

■ Zian, fils de Justine ERB et de Taner KARA

■ Emma. flle d'Angélique HABSIGER et de Dimitri WILLEM

Junaïd, fils de Monia BEN HADJ HAMED et de Naceur IBEN SAID

fils de Morgane DERRIEN et de David DE BRITO Lucas, Aurélien, fils de Christelle THOMAS et de Franck MANDRY Axel, fils de Marie NEUMEYER et de Frédéric TONNER

Léo, fils de Céline LACAVE et de Thibault ROHMER

■ Salomé, fille de Barbara DIETEMANN et de Mathieu NONNENMACHER

fils de Alessia MODAFFERI et de Rayane BENKAMLA ■ Isaac,



Novembre

■ Maël, fils de Carole BEHR et de Roland KOHSER Osman, fils de Meral IYICOBANLI et de Gökhan KILIC ■ Bérénice et Ludivine, filles de Maud METZGER et de Stéphane LAAS

fille de Mariia SIEMUSHYNA et de Kamlesh KOOLOOMUTH ■ Theresa,

Arthur, fils de Henriette RUDLOFF et de Jason SCHIRCKER



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à...

Jérémy WOLFF et Alizée JOUNIAUX Bassem EL GHLISSI et Elodie AUGUSTIN Gökhan BASTÜRK et Gizem PARMAK Mehmet EKICI et Merve OZKAN

4 septembre 4 septembre 11 septembre 2 octobre

Abdullah YASLI et Sena AKKAYA Jean-Baptiste ROBERT et Marie CLAD Thomas BERNARD et Audrey NEDELEC Muhammed DURSUN et Aude DEUSCHER

15 octobre 16 octobre 16 octobre 13 novembre

Droit d'expression des élus

Le groupe "Molsheim, l'Avenir avec Vous"

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Comme chaque trimestre, nous souhaitons ici vous rendre compte de nos actions. La fin d'année est traditionnellement dédiée, pour notre assemblée, au débat d'orientation budgétaire puis au vote du budget.

Les crises sanitaire et économique que nous espérions avoir dépassées résistent, et ressurgissent même plus fortement avec les premiers froids. De ce fait, notre groupe soutiendra dans les prochains jours le maintien de deux principes auxquels nous sommes attachés : la stabilité fiscale et l'absence d'endettement.

La stabilité des taux de la fiscalité dont nous avons la maîtrise est devenue depuis longtemps, à Molsheim, un principe auquel nous nous tenons. Alors que le pouvoir d'achat redevient un enjeu pour nombre de nos concitoyens, il nous semble primordial de sacrifier une fois encore à cette décision de ne pas augmenter la fiscalité, décision que nous entendons d'ailleurs pérenniser autant que cela restera possible.

L'absence d'endettement n'est pas un dogme et ne saurait l'être. Une vision à court terme pourrait permettre de voir dans l'emprunt un moyen utile de lancer des projets et même, convenons-en, de soutenir nos entreprises. Ce serait oublier que l'investissement ainsi généré obérera d'autant, demain, quand viendra l'heure du remboursement, nos futurs projets.

Alors que nos entreprises, déjà, subissent un manque de main-d'œuvre et des difficultés d'approvisionnement, qui entravent malheureusement des chantiers en cours dans notre ville, nous entendons privilégier une vision à moyen et même à long terme pour construire nos projets et les mener avec efficacité. Quand les deniers publics sont en cause, "faire bien" nous apparaît plus important que "faire vite". En restant, aussi longtemps que cela sera possible, fidèles à ces deux principes, nous maintenons également nos engagements pris envers vous. Vous souhaitant à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année,

Bien cordialement à vous,

Mesdames et Messieurs Christophe Backert, Valérie Bailly, Ali Celepci, Yann-Loïc Deruwez, Aimée Dietrich, Evelyne Dingens, Jean Engel, Laurent Furst, Sylvie Giaconia-Wantz, Martine Joerger-Pividori, Philippe Heitz, Martial Heller, Nicolas Hitier, Chantal Jeanpert, Christian Kopcia, Maxime Lavigne, Patrick Marchini, Sabrina Risbec, Gilbert Steck, Sylvie Teterycz, Christelle Tonner-Wagner, Amélie Tusha, Catherine Wolff et Typhaine Ziminski.

"Conformément à l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales: "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale".

Le groupe Réveillons Molsheim!

Texte non parvenu.

Mesdames et Messieurs Valérie Deblock, François Orsat, Thierry Peter, Marie-Bernadette Piettre et Jean-Michel Weber.



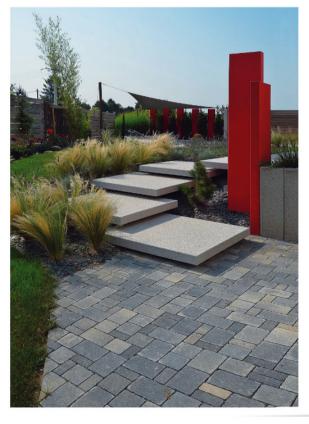


CONCEPTION

AMENAGEMENT

ENTRETIEN









Construction immobilière Rénovation - Extension Décoration - Home Staging Transaction immobilière Immobilier Neuf et Ancien Appartements - Maisons



GRAL IMMOBILIER

www.gralimmo.fr



37 Place de l'Hôtel de Ville, 67120 Molsheim - 09 81 38 03 99 - info@gralimmo.fr

ESTIMATION ET DEVIS OFFERTS